

***Philippe LE CUNFF***

*Expert-comptable / Commissaire aux comptes – Compagnie de Versailles*

*25 avenue de l'Europe – 92310 Sèvres*

*Téléphone : 01 46 26 77 32 E-mail : philippe@lecunff.eu*

***SAS CABINET P. CASTAGNET***

Société par Actions Simplifiée au capital de 65 000 €

Siège social : 9 rue de l'Echelle

75001 PARIS

RCS PARIS B 602 024 283

----o0o----

***RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES***

***SUR L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2019***

I. - RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

II. - RAPPORT SPECIAL

N° URSAAF : 9297688830/92 – TVA FR 19 418 057 360

*Membre d'une Association de Gestion Agréée – Le règlement par chèque est accepté*

## **I. RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS**

Aux associés

## **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société CABINET PAUL CASTAGNET relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société CABINET PAUL CASTAGNET à la fin de cet exercice.

## **Fondement de l'opinion**

### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> octobre 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

## **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes et méthodes comptables appliquées.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux Actionnaires**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires appellent de notre part les observations suivantes : Les informations données dans le rapport de gestion du président sur les délais de règlement des fournisseurs et des clients ne respectent pas les dispositions de l'article L.441-6-1 du Code de commerce.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société CABINET PAUL CATAGNET à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Sèvres, le 13 mars 2020.

*Philippe E CUNIFF*  
*Commissaire aux Comptes*  
*Compagnie régionale de Versailles*  
25 avenue de l'Europe  
92 310 SEVRES

## BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/09/2019 12			Exercice N-1 30/09/2018 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	<b>Immobilisations incorporelles</b>						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles	24 491	22 172	2 319	1 944	375	19.28
	Avances et acomptes						
	<b>Immobilisations corporelles</b>						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	117 542	81 788	35 754	17 022	18 732	110.04
	Immobilisations en cours						
Avances et acomptes							
<b>Immobilisations financières (2)</b>							
Participations mises en équivalence							
Autres participations	2		2	2			
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières	21 442		21 442	21 000	442	2.10	
<b>Total II</b>	<b>163 477</b>	<b>103 960</b>	<b>59 517</b>	<b>39 968</b>	<b>19 548</b>	<b>48.91</b>	
ACTIF CIRCULANT	<b>Stocks et en cours</b>						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services	14 847		14 847	15 475	628	4.06
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes	1 548		1 548	2 362	814	34.46
	<b>Créances (3)</b>						
	Clients et comptes rattachés	1 235 290	38 335	1 196 955	1 066 404	130 550	12.24
	Autres créances	835 856		835 856	620 240	215 616	34.76
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement							
Disponibilités	664 709		664 709	692 961	28 252	4.08	
Charges constatées d'avance (3)	25 747		25 747	19 586	6 161	31.46	
<b>Total III</b>	<b>2 777 997</b>	<b>38 335</b>	<b>2 739 662</b>	<b>2 417 028</b>	<b>322 634</b>	<b>13.35</b>	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	<b>2 941 473</b>	<b>142 295</b>	<b>2 799 179</b>	<b>2 456 996</b>	<b>342 183</b>	<b>13.93</b>	

(1) Dont droit au bail  
(2) Dont à moins d'un an  
(3) Dont à plus d'un an

0-  
560 826

## BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1			
		30/09/2019	12	30/09/2018	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 65 000 )	65 000	65 000				
	Primes d'émission, de fusion, d'apport						
	Ecarts de réévaluation						
	<b>Réserves</b>						
	Réserve légale	6 500	6 500				
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	41 176	41 176				
	Report à nouveau	614 619	654 121	39 502	6.04		
	<b>Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)</b>	117 114	100 498	16 616	16.53		
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées							
<b>Total I</b>	844 408	867 294	22 886	2.64			
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
<b>Total II</b>							
PROVISIONS	Provisions pour risques	45 000	65 479	20 479	31.28		
	Provisions pour charges						
	<b>Total III</b>	45 000	65 479	20 479	31.28		
DETTES (1)	<b>Dettes financières</b>						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	35 654	20 334	15 320	75.34		
	Concours bancaires courants	129	139	9	6.74		
	Emprunts et dettes financières diverses	1 080 813	708 292	372 521	52.59		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	2 242		2 242			
	<b>Dettes d'exploitation</b>						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	357 401	396 464	39 062	9.85		
	Dettes fiscales et sociales	406 900	382 049	24 850	6.50		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés							
Autres dettes	26 631	16 945	9 686	57.16			
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)						
	<b>Total IV</b>	1 909 770	1 524 223	385 548	25.29		
	Ecarts de conversion passif (V)						
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)</b>		2 799 179	2 456 996	342 183	13.93		

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

828 621

1 516 000

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2019 12			Exercice N-1 30/09/2018 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
<b>Produits d'exploitation (1)</b>							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	1 926 282	2 000	1 928 282	1 902 309		25 973	1.37
<b>Chiffre d'affaires NET</b>	<b>1 926 282</b>	<b>2 000</b>	<b>1 928 282</b>	<b>1 902 309</b>		<b>25 973</b>	<b>1.37</b>
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation				139		139	100.00
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			56 625	15 105		41 520	274.87
Autres produits			22 084	803		21 282	NS
<b>Total des Produits d'exploitation (I)</b>			<b>2 006 991</b>	<b>1 918 356</b>		<b>88 636</b>	<b>4.62</b>
<b>Charges d'exploitation (2)</b>							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			1 125 594	1 084 137		41 458	3.82
Impôts, taxes et versements assimilés			6 645	8 533		1 888	22.13
Salaires et traitements			451 261	444 779		6 482	1.46
Charges sociales			173 560	176 994		3 434	1.94
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			19 109	18 240		870	4.77
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			13 428	3 337		10 091	302.40
Dotations aux provisions							
Autres charges			29	290		260	89.95
<b>Total des Charges d'exploitation (II)</b>			<b>1 789 627</b>	<b>1 736 308</b>		<b>53 319</b>	<b>3.07</b>
<b>1 - Résultat d'exploitation (I-II)</b>			<b>217 364</b>	<b>182 048</b>		<b>35 317</b>	<b>19.40</b>
<b>Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun</b>							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs  
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	30/09/2019	12/30/09/2018	Euros	%
<b>Produits financiers</b>				
Produits financiers de participations (3)	5 930	5 104	826	16.18
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		166	166	100.00
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total V</b>	<b>5 930</b>	<b>5 270</b>	<b>660</b>	<b>12.53</b>
<b>Charges financières</b>				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	12 623	9 203	3 419	37.16
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total VI</b>	<b>12 623</b>	<b>9 203</b>	<b>3 419</b>	<b>37.16</b>
<b>2. Résultat financier (V-VI)</b>	<b>6 693</b>	<b>3 934</b>	<b>2 759</b>	<b>70.14</b>
<b>3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)</b>	<b>210 672</b>	<b>178 114</b>	<b>32 558</b>	<b>18.28</b>
<b>Produits exceptionnels</b>				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	13 979	6 988	6 991	100.04
<b>Total VII</b>	<b>13 979</b>	<b>6 988</b>	<b>6 991</b>	<b>100.04</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	49 586	35	49 551	NS
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		41 500	41 500	100.00
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
<b>Total VIII</b>	<b>49 586</b>	<b>41 535</b>	<b>8 051</b>	<b>19.38</b>
<b>4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)</b>	<b>35 607</b>	<b>34 547</b>	<b>1 060</b>	<b>3.07</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	57 951	43 069	14 882	34.55
<b>Total des produits (I+III+V+VII)</b>	<b>2 026 900</b>	<b>1 930 613</b>	<b>96 287</b>	<b>4.99</b>
<b>Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	<b>1 909 786</b>	<b>1 830 115</b>	<b>79 671</b>	<b>4.35</b>
<b>5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)</b>	<b>117 114</b>	<b>100 498</b>	<b>16 616</b>	<b>16.53</b>

\* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier  
: Redevance de crédit bail immobilier  
(3) Dont produits concernant les entreprises liées  
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

5 340 5 751

166

## **ANNEXE**

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

### **- REGLES ET METHODES COMPTABLES -**

(PCG Art. 831-1/1)

#### **Principes et conventions générales**

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

#### **Permanence des méthodes**

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

### **- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**

## ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

### Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	27 979		1 635
Installations générales agencements aménagements divers	22 664		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	81 822		36 581
<b>TOTAL</b>	<b>104 486</b>		<b>36 581</b>
Autres participations	2		
Prêts, autres immobilisations financières	21 000		442
<b>TOTAL</b>	<b>21 002</b>		<b>442</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>153 468</b>		<b>38 658</b>

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles		5 124	24 491	24 491
Installations générales agencements aménagements divers			22 664	22 664
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		23 525	94 878	94 878
<b>TOTAL</b>		<b>23 525</b>	<b>117 542</b>	<b>117 542</b>
Autres participations			2	2
Prêts, autres immobilisations financières			21 442	21 442
<b>TOTAL</b>			<b>21 444</b>	<b>21 444</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>28 649</b>	<b>163 477</b>	<b>163 477</b>

### Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	26 035	1 260	5 124	22 172
Installations générales agencements aménagements divers	20 783	1 590		22 373
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	66 681	16 258	23 524	59 416
<b>TOTAL</b>	<b>87 464</b>	<b>17 848</b>	<b>23 524</b>	<b>81 788</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>113 499</b>	<b>19 108</b>	<b>28 647</b>	<b>103 960</b>

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles	1 260				
Instal.générales agenc.aménag.divers	1 590				
Matériel de bureau informatique mobilier	16 258				
<b>TOTAL</b>	<b>17 848</b>				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>19 108</b>				

## ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

### Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges	65 479		20 479		45 000
<b>TOTAL</b>	<b>65 479</b>		<b>20 479</b>		<b>45 000</b>

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	24 907	13 428			38 335
<b>TOTAL</b>	<b>24 907</b>	<b>13 428</b>			<b>38 335</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>90 386</b>	<b>13 428</b>	<b>20 479</b>		<b>83 335</b>
<b>Dont dotations et reprises d'exploitation exceptionnelles</b>		<b>13 428</b>	<b>6 500</b>	<b>13 979</b>	

### Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	21 442	0	21 442
Clients douteux ou litigieux	45 996	0	45 996
Autres créances clients	1 189 293	1 189 293	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	4 336	4 336	
Impôts sur les bénéfices	14 667	14 667	
Taxe sur la valeur ajoutée	71 459	71 459	
Groupe et associés	514 830	0	514 830
Débiteurs divers	230 564	230 564	
Charges constatées d'avance	25 747	25 747	
<b>TOTAL</b>	<b>2 118 334</b>	<b>1 536 066</b>	<b>582 268</b>

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	129	129		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	35 654	35 654		
Fournisseurs et comptes rattachés	357 401	357 401		
Personnel et comptes rattachés	70 236	70 236		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	88 218	88 218		
Impôts sur les bénéfices	7 892	7 892		
Taxe sur la valeur ajoutée	226 221	226 221		
Autres impôts taxes et assimilés	13 997	13 997		
Groupe et associés	1 081 149	0	1 081 149	
Autres dettes	26 631	26 631		
<b>TOTAL</b>	<b>1 907 529</b>	<b>826 380</b>	<b>1 081 149</b>	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	33 500			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	16 897			

## ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

### Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	26.0000	2 500			2 500

### Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

### Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

### Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	634 730
Autres créances	229 291
Total	864 022

### Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	129
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	163 805
Dettes fiscales et sociales	101 065
Autres dettes	19 411
Total	284 410

### Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	25 747
Total	25 747

## ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

### - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

#### Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	2
Employés	7
Total	9

### - ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

#### Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.  
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.  
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

#### Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	
55 à 59 ans	6 à 10 ans	2
45 à 54 ans	11 à 20 ans	
35 à 44 ans	21 à 30 ans	
moins de 35 ans	plus de 30 ans	7
Engagement total		9

#### Hypothèses de calculs retenues

## **II. RAPPORT SPECIAL**

**(Art. L.225-38, L225-39, L225-40, L225-42 du Code de Commerce)**

Aux associés,

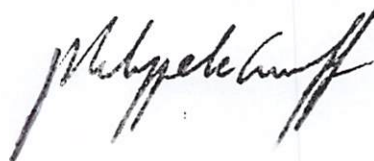
En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence de conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

### Conventions soumises à l'approbation de l'assemblée générale

Nous vous informons qu'il ne nous a pas été donné avis d'aucune convention nouvelle intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L.227-10 du code de commerce.

Fait à Sèvres, le 13 mars 2020.



**Philippe LE CUNFF**  
*Commissaire aux Comptes*  
*Compagnie régionale de Versailles*  
*25 avenue de l'Europe*  
*92 310 SEVRES*

**CABINET P. CASTAGNET**

Société par actions Simplifiée au capital de 65 000 €  
Siège social : 9 rue de l'Echelle  
75001 PARIS

RCS PARIS B 602 024 283

---

**PROCES -VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE**

**DU 30 JUIN 2020**

---

L'an deux mil dix-vingt et le 30 juin à dix-huit heures trente, les Actionnaires se sont réunis en vision conférence, en Assemblée Générale Ordinaire.

Il a été établi une feuille de présence à laquelle ont été annexés les pouvoirs des Actionnaires représentés et qui a été émargée par chaque membre de l'Assemblée en entrant en séance.

L'Assemblée est présidée par le Président Monsieur Jérôme RENAULDON.

Sont appelés comme scrutateurs, les deux Actionnaires présents et acceptant :

- Monsieur Laurent TOM, représentant la société LTCA,
- la société C.M.M.A, représentée par Madame LAMOT -DESHAYES Catherine

Le secrétaire désigné est Madame Catherine LAMOT-DESHAYES.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau ainsi constitué, fait ressortir que 2 499 actions sont présentes ou représentées.

L'Assemblée se trouve ainsi régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Commissaire aux Comptes, Monsieur Philippe LE CUNFF est absent et excusé.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- La feuille de présence à l'Assemblée,
- Le rapport à la présente Assemblée,
- Les états financiers de l'exercice clos le 30 septembre 2019,
- Les rapports du Commissaire aux Comptes,
- Le texte des résolutions proposées.

Puis, le Président déclare que les documents et renseignements nécessaires aux Actionnaires pour le plein exercice de leur droit à l'information leur ont été adressés dans les formes et délais légaux.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle que l'Assemblée a été convoquée à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport du Président sur la situation de la Société et sur son activité durant l'exercice clos le 30 septembre 2019,
- Rapport du Commissaire aux Comptes sur l'accomplissement de sa mission,
- Examen et approbation des états financiers arrêtés au 30 septembre 2019,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Rapport du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article 227-10 du Code de commerce,
- Point sur les mandats des commissaires aux comptes,
- Questions diverses.

Le Président indique à l'Assemblée que cet ordre du jour a été arrêté par le Président.

Ensuite, il fait donner lecture du rapport de gestion.

Puis, le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant plus la parole, il met alors aux voix les résolutions suivantes :

#### **PREMIÈRE RÉOLUTION**

L'Assemblée Générale, après avoir entendu les rapports du Président et du Commissaire aux Comptes, approuve le compte de résultat, le bilan et l'annexe de l'exercice clos le 30 septembre 2018 tels qu'ils lui sont présentés, ainsi que les opérations résumées dans ces rapports et traduites dans des comptes qui font apparaître un bénéfice comptable de 117 114 €.

L'Assemblée Générale donne également quitus au Président pour sa gestion au cours de l'exercice écoulé.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ.

#### **DEUXIÈME RÉOLUTION**

L'Assemblée Générale décide sur proposition du Président, d'affecter le résultat de l'exercice qui s'élève à 117 114 € de la façon suivante :

- Au report à nouveau pour : 117 114 €

Sur le report à nouveau ainsi constitué, sera prélevée la somme de 140 000 € soit un dividende par action de 56 €.

Les distributions de dividendes au titre des 3 derniers exercices se résument comme suit :

Au titre de	Dividende par Action
2017-2019	56 €
2016-2017	40 €
2015-2016	56 €

CETTE RESOLUTION EST ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

### TROISIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport spécial du Commissaire aux Comptes prévu à l'article 227-10 du Code de Commerce, approuve les conventions qui y sont décrites.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ PAR LES ASSOCIÉS NON INTERESSÉS.

### QUATRIÈME RÉOLUTION

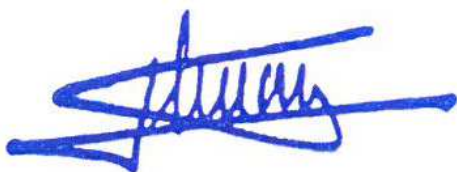
Tous pouvoirs sont conférés au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes pour l'accomplissement de toutes formalités légales.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée à 19 heures trente.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par tous les membres du bureau après lecture.

Le Président



Les scrutateurs



Le secrétaire



SAS CABINET PAUL CASTAGNET

9 RUE DE L'ECHELLE

75001 PARIS

## COMPTES ANNUELS

*Pour copie conforme*  
*Lehays*  
*Directeur Général*

**CABINET P CASTAGNET**

9 Rue De L Echelle

75001 PARIS

01 42 96 14 20

## BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/09/2019 12			Exercice N-1 30/09/2018 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%	
	Capital souscrit non appelé (I)							
ACTIF IMMOBILISÉ	<b>Immobilisations incorporelles</b>							
	Frais d'établissement							
	Frais de développement							
	Concessions, brevets et droits similaires							
	Fonds commercial (1)							
	Autres immobilisations incorporelles	24 491	22 172	2 319	1 944	375	19.28	
	Avances et acomptes							
	<b>Immobilisations corporelles</b>							
	Terrains							
	Constructions							
Installations techniques, matériel et outillage								
Autres immobilisations corporelles	117 542	81 788	35 754	17 022	18 732	110.04		
Immobilisations en cours								
Avances et acomptes								
<b>Immobilisations financières (2)</b>								
Participations mises en équivalence								
Autres participations	2		2	2				
Créances rattachées à des participations								
Autres titres immobilisés								
Prêts								
Autres immobilisations financières	21 442		21 442	21 000	442	2.10		
<b>Total II</b>	<b>163 477</b>	<b>103 960</b>	<b>59 517</b>	<b>39 968</b>	<b>19 548</b>	<b>48.91</b>		
ACTIF CIRCULANT	<b>Stocks et en cours</b>							
	Matières premières, approvisionnements							
	En-cours de production de biens							
	En-cours de production de services	14 847		14 847	15 475	628	4.06	
	Produits intermédiaires et finis							
	Marchandises							
	Avances et acomptes versés sur commandes	1 548		1 548	2 362	814	34.46	
	<b>Créances (3)</b>							
	Clients et comptes rattachés	1 235 290	38 335	1 196 955	1 066 404	130 550	12.24	
	Autres créances	835 856		835 856	620 240	215 616	34.76	
Capital souscrit - appelé, non versé								
Valeurs mobilières de placement								
Disponibilités	664 709		664 709	692 961	28 252	4.08		
Charges constatées d'avance (3)	25 747		25 747	19 586	6 161	31.46		
<b>Total III</b>	<b>2 777 997</b>	<b>38 335</b>	<b>2 739 662</b>	<b>2 417 028</b>	<b>322 634</b>	<b>13.35</b>		
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)							
	Primes de remboursement des obligations (V)							
	Ecarts de conversion actif (VI)							
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	<b>2 941 473</b>	<b>142 295</b>	<b>2 799 179</b>	<b>2 456 996</b>	<b>342 183</b>	<b>13.93</b>		

(1) Dont droit au bail  
(2) Dont à moins d'un an  
(3) Dont à plus d'un an

0-  
560 826

## BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		30/09/2019	12 30/09/2018	12 Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 65 000 ) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	65 000	65 000		
	<b>Réserves</b>				
	Réserve légale	6 500	6 500		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	41 176	41 176		
	Report à nouveau	614 619	654 121	39 502	6.04
	<b>Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)</b>	117 114	100 498	16 616	16.53
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	<b>Total I</b>	844 408	867 294	22 886	2.64
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	<b>Total II</b>				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges	45 000	65 479	20 479	31.28
	<b>Total III</b>	45 000	65 479	20 479	31.28
DETTES (I)	<b>Dettes financières</b>				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	35 654	20 334	15 320	75.34
	Concours bancaires courants	129	139	9	6.74
	Emprunts et dettes financières diverses	1 080 813	708 292	372 521	52.59
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	2 242		2 242	
	<b>Dettes d'exploitation</b>				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	357 401	396 464	39 062	9.85
	Dettes fiscales et sociales	406 900	382 049	24 850	6.50
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	26 631	16 945	9 686	57.16	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	<b>Total IV</b>	1 909 770	1 524 223	385 548	25.29
	Ecart de conversion passif (V)				
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)</b>		2 799 179	2 456 996	342 183	13.93

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

828 621 1 516 000

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2019 12			Exercice N-1 30/09/2018 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
<b>Produits d'exploitation (1)</b>						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	1 926 282	2 000	1 928 282	1 902 309	25 973	1.37
<b>Chiffre d'affaires NET</b>	1 926 282	2 000	1 928 282	1 902 309	25 973	1.37
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation				139	139	100.00
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			56 625	15 105	41 520	274.87
Autres produits			22 084	803	21 282	NS
<b>Total des Produits d'exploitation (I)</b>			2 006 991	1 918 356	88 636	4.62
<b>Charges d'exploitation (2)</b>						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			1 125 594	1 084 137	41 458	3.82
Impôts, taxes et versements assimilés			6 645	8 533	1 888	22.13
Salaires et traitements			451 261	444 779	6 482	1.46
Charges sociales			173 560	176 994	3 434	1.94
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			19 109	18 240	870	4.77
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			13 428	3 337	10 091	302.40
Dotations aux provisions						
Autres charges			29	290	260	89.95
<b>Total des Charges d'exploitation (II)</b>			1 789 627	1 736 308	53 319	3.07
<b>1 - Résultat d'exploitation (I-II)</b>			217 364	182 048	35 317	19.40
<b>Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun</b>						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges affectées à des exercices antérieurs

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	30/09/2019	30/09/2018	Euros	%
<b>Produits financiers</b>				
Produits financiers de participations (3)	5 930	5 104	826	16.18
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		166	166	100.00
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total V</b>	<b>5 930</b>	<b>5 270</b>	<b>660</b>	<b>12.53</b>
<b>Charges financières</b>				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	12 623	9 203	3 419	37.16
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total VI</b>	<b>12 623</b>	<b>9 203</b>	<b>3 419</b>	<b>37.16</b>
<b>2. Résultat financier (V-VI)</b>	<b>6 693</b>	<b>3 934</b>	<b>2 759</b>	<b>70.14</b>
<b>3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)</b>	<b>210 672</b>	<b>178 114</b>	<b>32 558</b>	<b>18.28</b>
<b>Produits exceptionnels</b>				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	13 979	6 988	6 991	100.04
<b>Total VII</b>	<b>13 979</b>	<b>6 988</b>	<b>6 991</b>	<b>100.04</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	49 586	35	49 551	NS
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		41 500	41 500	100.00
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
<b>Total VIII</b>	<b>49 586</b>	<b>41 535</b>	<b>8 051</b>	<b>19.38</b>
<b>4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)</b>	<b>35 607</b>	<b>34 547</b>	<b>1 060</b>	<b>3.07</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	57 951	43 069	14 882	34.55
<b>Total des produits (I+III+V+VII)</b>	<b>2 026 900</b>	<b>1 930 613</b>	<b>96 287</b>	<b>4.99</b>
<b>Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	<b>1 909 786</b>	<b>1 830 115</b>	<b>79 671</b>	<b>4.35</b>
<b>5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)</b>	<b>117 114</b>	<b>100 498</b>	<b>16 616</b>	<b>16.53</b>

\* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier : Redevance de crédit bail immobilier  
(3) Dont produits concernant les entreprises liées 166  
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

SAS CABINET PAUL CASTAGNET

9 RUE DE L'ECHELLE

75001 PARIS

**ANNEXE DU 01/10/2018 AU 30/09/2019**

***CABINET P CASTAGNET***

*9 Rue De L Echelle*

*75001 PARIS*

*01 42 96 14 20*

## ANNEXE

### SOMMAIRE

	page
<b>- REGLES ET METHODES COMPTABLES</b>	
Principes et conventions générales	5
Permanence ou changement de méthodes	5
<b>- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN</b>	
Etat des immobilisations	6
Etat des amortissements	6
Etat des provisions	7
Etat des échéances des créances et des dettes	7
Composition du capital social	8
Dépréciation des créances	8
Disponibilités en Euros	8
Produits à recevoir	8
Charges à payer	8
Charges et produits constatés d'avance	8
<b>- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT</b>	
Ventilation de l'effectif moyen	9
<b>- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS</b>	
Engagement en matière de pensions et retraites	9

NA = Non Applicable NS = Non significative

## **ANNEXE**

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

### **- REGLES ET METHODES COMPTABLES -**

(PCG Art. 831-1/1)

#### **Principes et conventions générales**

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

#### **Permanence des méthodes**

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

### **- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**

## ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

### Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	27 979		1 635
Installations générales agencements aménagements divers	22 664		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	81 822		36 581
<b>TOTAL</b>	<b>104 486</b>		<b>36 581</b>
Autres participations	2		
Prêts, autres immobilisations financières	21 000		442
<b>TOTAL</b>	<b>21 002</b>		<b>442</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>153 468</b>		<b>38 658</b>

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles		5 124	24 491	24 491
Installations générales agencements aménagements divers			22 664	22 664
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		23 525	94 878	94 878
<b>TOTAL</b>		<b>23 525</b>	<b>117 542</b>	<b>117 542</b>
Autres participations			2	2
Prêts, autres immobilisations financières			21 442	21 442
<b>TOTAL</b>			<b>21 444</b>	<b>21 444</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>28 649</b>	<b>163 477</b>	<b>163 477</b>

### Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	26 035	1 260	5 124	22 172
Installations générales agencements aménagements divers	20 783	1 590		22 373
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	66 681	16 258	23 524	59 416
<b>TOTAL</b>	<b>87 464</b>	<b>17 848</b>	<b>23 524</b>	<b>81 788</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>113 499</b>	<b>19 108</b>	<b>28 647</b>	<b>103 960</b>

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles	1 260				
Instal.générales agenc.aménag.divers	1 590				
Matériel de bureau informatique mobilier	16 258				
<b>TOTAL</b>	<b>17 848</b>				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>19 108</b>				

## ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

### Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges	65 479		20 479		45 000
<b>TOTAL</b>	<b>65 479</b>		<b>20 479</b>		<b>45 000</b>

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	24 907	13 428			38 335
<b>TOTAL</b>	<b>24 907</b>	<b>13 428</b>			<b>38 335</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>90 386</b>	<b>13 428</b>	<b>20 479</b>		<b>83 335</b>
<b>Dont dotations et reprises d'exploitation exceptionnelles</b>		<b>13 428</b>	<b>6 500</b>	<b>13 979</b>	

### Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	21 442	0	21 442
Clients douteux ou litigieux	45 996	0	45 996
Autres créances clients	1 189 293	1 189 293	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	4 336	4 336	
Impôts sur les bénéfices	14 667	14 667	
Taxe sur la valeur ajoutée	71 459	71 459	
Groupe et associés	514 830	0	514 830
Débiteurs divers	230 564	230 564	
Charges constatées d'avance	25 747	25 747	
<b>TOTAL</b>	<b>2 118 334</b>	<b>1 536 066</b>	<b>582 268</b>

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	129	129		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	35 654	35 654		
Fournisseurs et comptes rattachés	357 401	357 401		
Personnel et comptes rattachés	70 236	70 236		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	88 218	88 218		
Impôts sur les bénéfices	7 892	7 892		
Taxe sur la valeur ajoutée	226 221	226 221		
Autres impôts taxes et assimilés	13 997	13 997		
Groupe et associés	1 081 149	0	1 081 149	
Autres dettes	26 631	26 631		
<b>TOTAL</b>	<b>1 907 529</b>	<b>826 380</b>	<b>1 081 149</b>	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	33 500			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	16 897			

## **ANNEXE**

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

### **Composition du capital social**

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	26.0000	2 500			2 500

### **Dépréciation des créances**

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

### **Disponibilités en Euros**

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

### **Produits à recevoir**

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	634 730
Autres créances	229 291
Total	864 022

### **Charges à payer**

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	129
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	163 805
Dettes fiscales et sociales	101 065
Autres dettes	19 411
Total	284 410

### **Charges et produits constatés d'avance**

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	25 747
Total	25 747

## ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

### - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

#### Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	2
Employés	7
Total	9

### - ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

#### Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

#### Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	
55 à 59 ans	6 à 10 ans	2
45 à 54 ans	11 à 20 ans	
35 à 44 ans	21 à 30 ans	
moins de 35 ans	plus de 30 ans	7
<b>Engagement total</b>		<b>9</b>

#### Hypothèses de calculs retenues